



Royan, le 17 mai 2023

AFFICHAGE

HT/EL

La prochaine séance du Conseil Municipal aura lieu le :

Jeudi 25 mai 2023

à 18 h 00

(Salle du Conseil Municipal)

Le port du masque est conseillé en raison du nombre de personnes et de leur possible proximité dans la salle.

Ordre du jour

- Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 4 avril 2023.
 - Liste des décisions prises en fonction de la délégation de pouvoirs accordée par les articles L. 2122-22 et L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales.
1. Décision Modificative de crédits N°1/2023 - Budget Principal.
 2. Attributions de subventions à diverses associations.
 3. Convention de partenariat avec la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique (CARA) relative au schéma communautaire en faveur de l'intégration des familles dans leur environnement - EXERCICE 2023 - Pilier 2 : Fiches-actions construites sur trois thèmes : accompagnement à la parentalité, santé, prévention.
 4. Attributions de subventions "scolaire et formation".
 5. Attributions de subventions animation jeunesse.
 6. Attributions de subventions "social et familles".
 7. Attribution d'une subvention et approbation de la convention d'objectifs à conclure entre la Ville de Royan et l'Association « Équilibre » pour l'année 2023.

MISE EN LIGNE LE 22-05-2023

8. Centre équestre de MAINE-GAUDIN - Demande de subventions auprès du "Fonds Éperon" (Fonds d'encouragement aux projets équestres régionaux ou nationaux) pour l'amélioration des installations du Concours de Saut International (CSI) et du Concours de Saut d'Obstacles (CSO) - stages fédéraux.
 9. Attribution d'une subvention et approbation de la convention d'objectifs à conclure entre la Ville de Royan et l'association "Les Régates de Royan" pour l'année 2023.
 10. Attribution d'une subvention et approbation de la convention d'objectifs à conclure entre la Ville de Royan et l'Association « Amicale du Personnel Communal de la Ville de Royan » pour l'année 2023.
 11. Demande de dénomination de "commune touristique".
 12. Taxe Locale sur la Publicité Extérieure (TLPE) - Fixation des tarifs pour 2024.
 13. Résidence JOB sise Rue du Pasteur Samuel Besançon à Royan – Bail emphytéotique à intervenir avec Habitat 17 – Parcelles cadastrées section AT n° 532, n° 538, n° 539, n° 540, n° 549, n° 553 et n° 569 (Modificatif n°1 à la délibération n° 21.194 du 14 Décembre 2021).
 14. Acquisition de la parcelle cadastrée section AY n°133 située 8 allée des Mignardises à Royan appartenant à l'Etablissement Public Foncier de Nouvelle-Aquitaine.
 15. Aliénation de la parcelle cadastrée section AM n°82, située 44 avenue Maryse Bastié à Royan, au profit de Monsieur Franck Leclère.
 16. Protocole transactionnel à intervenir avec la commission de régulation de l'énergie pour le remboursement de la Contribution au Service Public de l'Electricité (CSPE).
 17. Adhésion à la mission de médiation préalable obligatoire proposée par le Centre de Gestion de la Charente-Maritime.
 18. Personnel territorial - Modification du tableau des effectifs de la Ville annexé au Budget Primitif de l'exercice 2023.
 19. Convention d'occupation temporaire du domaine public constitutive de droits réels relative au Garden Tennis de Royan - Convention de sous-location.
 20. Approbation de prêts avec hypothèques conventionnelles portant sur les baux emphytéotiques signés avec REVTHAL et SHIR pour l'exploitation du centre de thalassothérapie et de l'hôtel sis lieu-dit « Fort du Chay » à Royan.
- . Questions diverses.



Le Maire,

Patrick MARENGO